

Le Pays rêvé !

**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

En 2020, l'arrivée à mi-parcours de notre projet de territoire 2014-2025 nous a permis de poser un regard sur ce projet approuvé en 2014.

Le projet de territoire est un document prospectif et stratégique qui permet de se fixer des priorités et des objectifs pour l'avenir. Il se veut être un projet partagé par tous, fédérateur et évolutif.

Le Pays Coeur d'Hérault est aujourd'hui **l'espace géographique, économique et social pertinent** pour contractualiser avec les institutions chargées de l'aménagement et du développement des territoires et des entreprises (Département, Région, Etat, Europe). Le projet de territoire permet d'engager les partenaires financiers autour d'une vision d'avenir claire, décidée localement. La Charte de développement du Pays Cœur d'Hérault est la transcription de ce projet de territoire.

Depuis 2014, les dynamiques de territoire ont fait évoluer celui-ci dans ses différentes composantes et réalités, les orientations qui guident notre travail devaient être actualisées. Dès le printemps 2021, nous avons commencé à travailler à cette actualisation au sein des commissions de travail du SYDEL ou de groupes de travail. Ce document est le résultat de plus de 2 ans de concertation et de co-construction.

Sommaire

1. Méthodologie
2. Diagnostic de territoire
3. Projet de territoire

Le Pays rêvé !

**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

1. Méthodologie

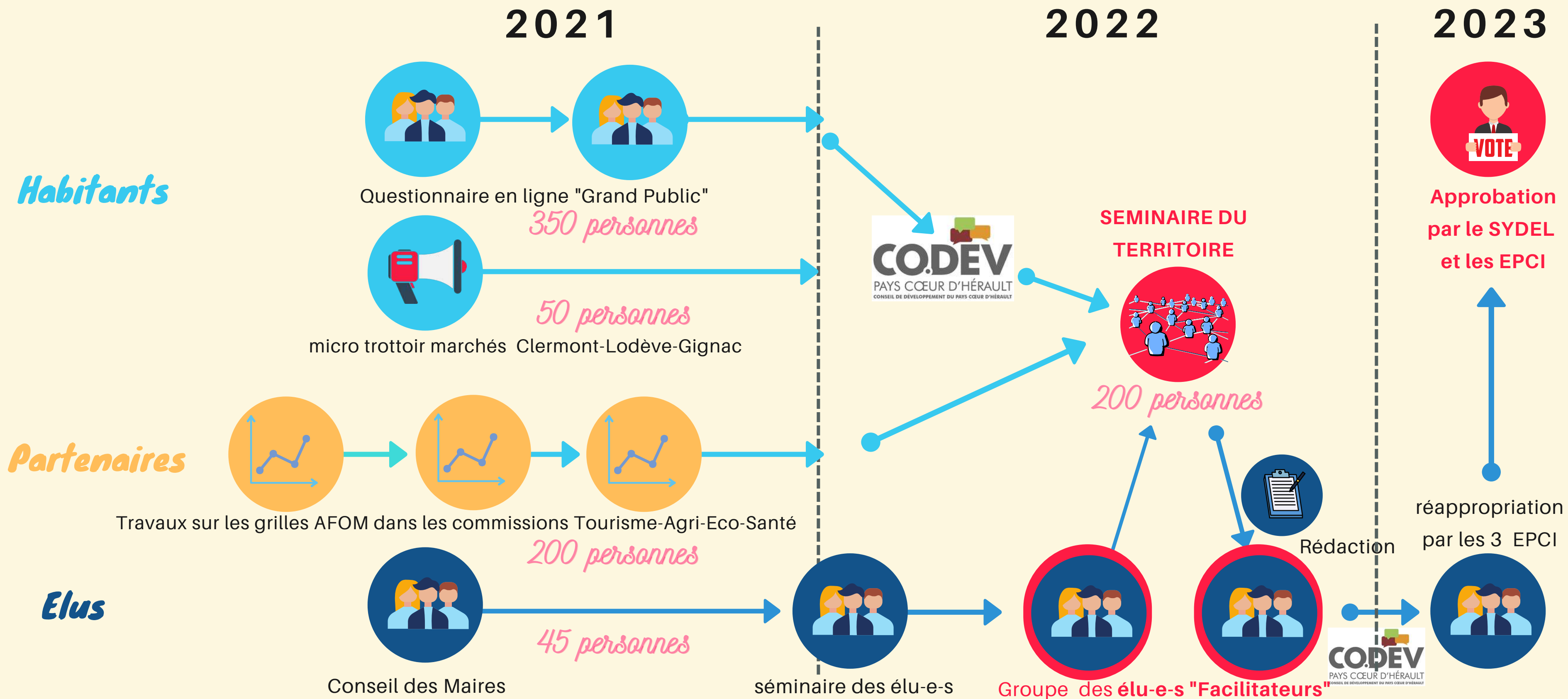
Le Pays rêvé !

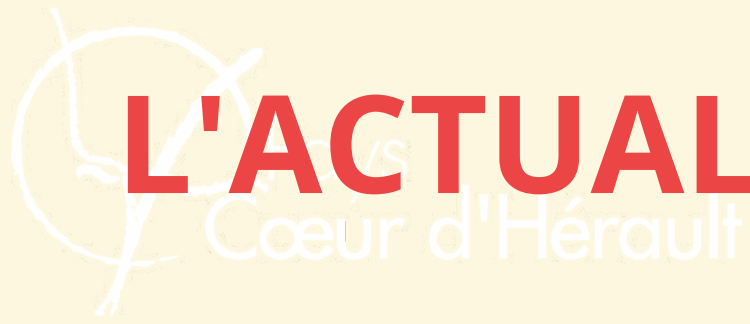
**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

ACTUALISATION DE LA CHARTE DU COEUR D'HERAULT

METHODOLOGIE :
UN PROJET CO CONSTRUIT !





L'ACTUALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE...

... EN QUELQUES DATES

Février 22 - Séminaire des élu-e-s du territoire

Mars 2022 Création du
groupe des élus facilitateurs



Mars 2022 Séminaire du territoire

Avril 2022 Délibération instituant le rôle des élus facilitateurs

- **Juillet 2022** Rencontre avec la CCVH
- **Novembre 2022** Rencontre avec la CCC
- **Février 2023** Rencontre avec la CCLL

Réunions des élus facilitateurs :

- avril - juin - juillet - septembre 2022
- septembre 2022 avec le Conseil de Développement
- novembre 2022
- février 2023
- mars 2023

**Approbation de la charte en Comité syndical
et dans les EPCI et ... mise en oeuvre !**

Le Pays rêvé !

**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

2. Diagnostic de territoire

Le Pays rêvé !

**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

Diagnostic de territoire

Aménagement - Equipements

Un territoire dynamique

QUELQUES CHIFFRES CLES

ESPACES NATURELS & AGRICOLES

69% d'espaces naturels soit 87 552 ha (dont espaces naturels à usage agricole)
23% d'espaces agricoles soit 29 300 ha dont 49% de cultures permanentes

SUPERFICIE

1274 km², 85 hab./km² (190 hab./km² pour l'Hérault)

ROUTES & URBANISME

5 400 ha d'espaces urbains (soit 4,3% du territoire)
4 962 ha d'infrastructures routières soit 3,9% du territoire

LOGEMENTS

43 948 logements (INSEE) dont 80% de résidences principales
10,2% de logements vacants
5,7% de logements sociaux contre 10,1% dans l'Hérault

POPULATION

85 789 habitants, soit un taux annuel de + 1,36%, contre 1,7% entre 2008 et 2018
(CCC : 28 593 habitants, CCLL : 14 947 habitants, CCVH : 42 248 habitants)

INDICE JEUNESSE

0,94 contre 0,84 pour l'Hérault

DES ATOUTS

Proximité de Montpellier

Proximité des services et des équipements

Diversité des paysages

Situation géographique au centre du département

Les patrimoines bâtis

Qualité des infrastructures routières

Attractivité résidentielle

Taille raisonnable des villes

DES FAIBLESSES

Inertie des décisions politiques pour faire avancer des projets structurants

Pollution lumineuse et manque d'espaces verts publics

Densité de l'habitat, Pression démographique

Laxisme des règlements sur la protection des paysages

Concurrence entre communes et EPCI

Logements locatifs insuffisants

Centres anciens fragiles et en déshérence

Urbanisation et artificialisation des sols, mitage

Villes dortoirs, Désertification des villages

Qualité de l'habitat et de l'urbanisme

Déséquilibres territoriaux, Prix du foncier

Périurbanisation, Banalisation des paysages

Composante paysagère et territoriale structurante

- Coteau agricole sensible
- Garrigue et boisement
- Grand Site
- Plaine de l'Hérault et vallée de la Lergue

Niveau de polarité de l'armature urbaine

- 1-Ville centre
- 2-Pôle secondaire
- 3-Pôle relais
- 4-Pôle de proximité
- 5-Village

Périmètre institutionnel

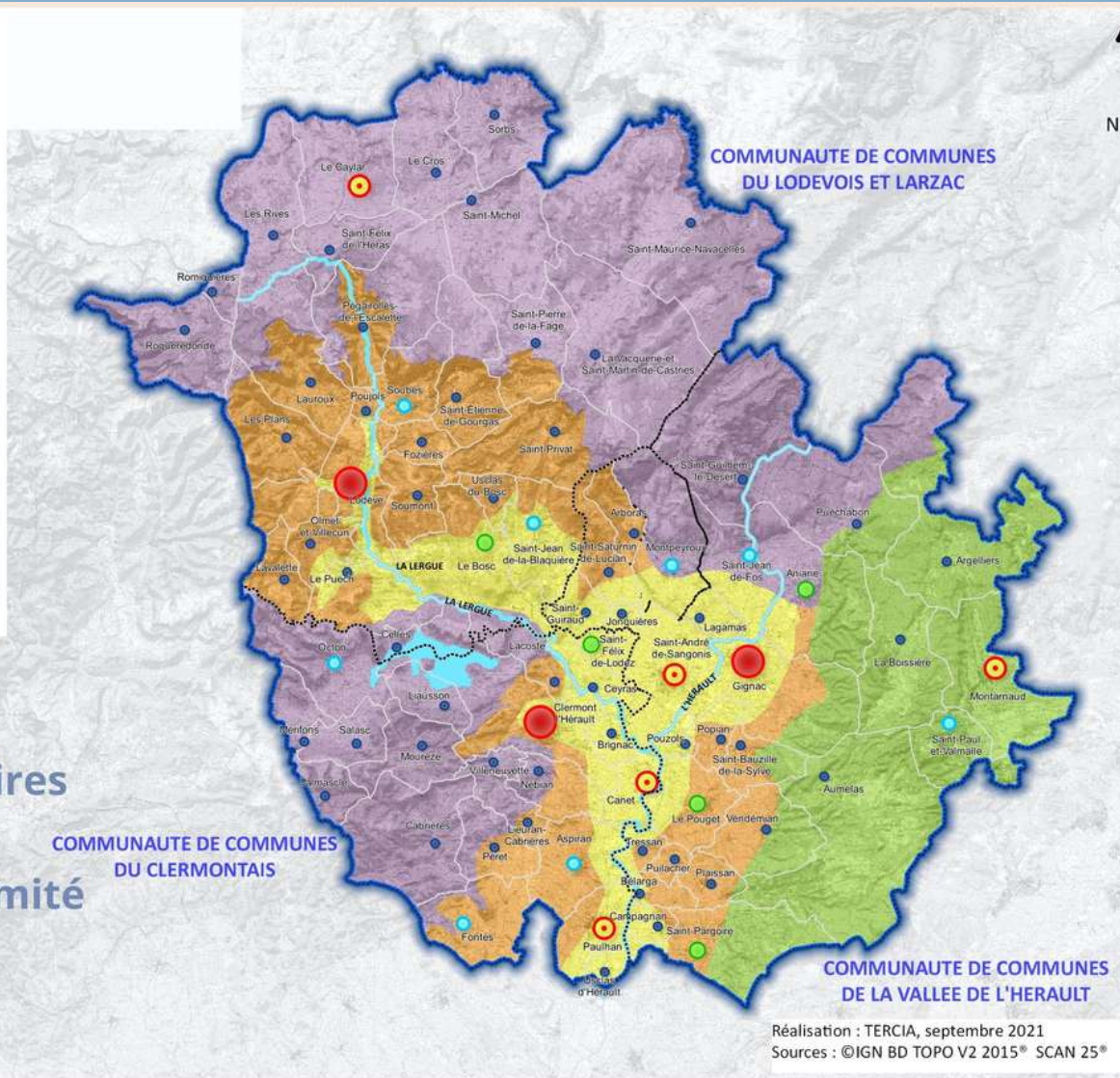
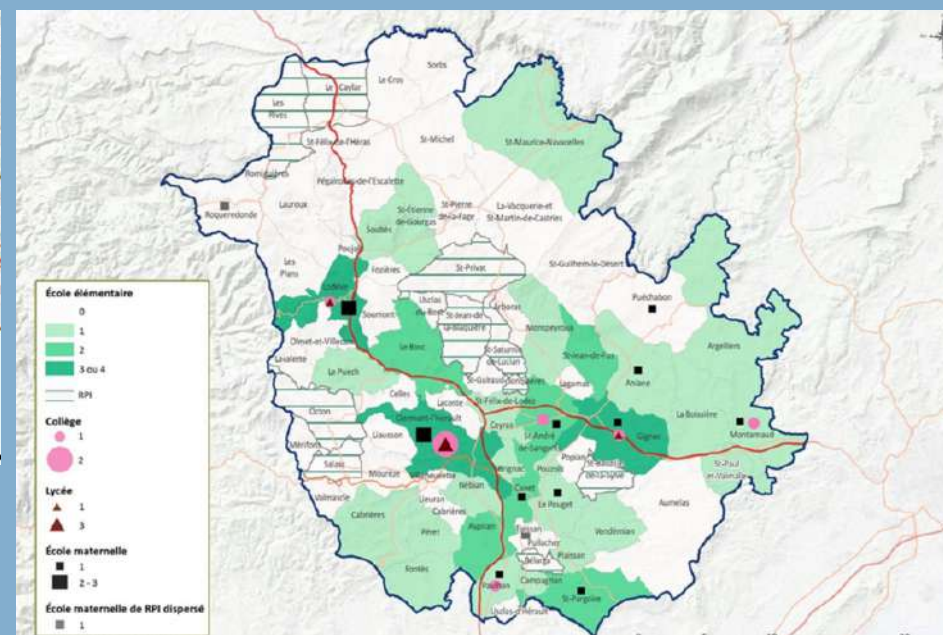
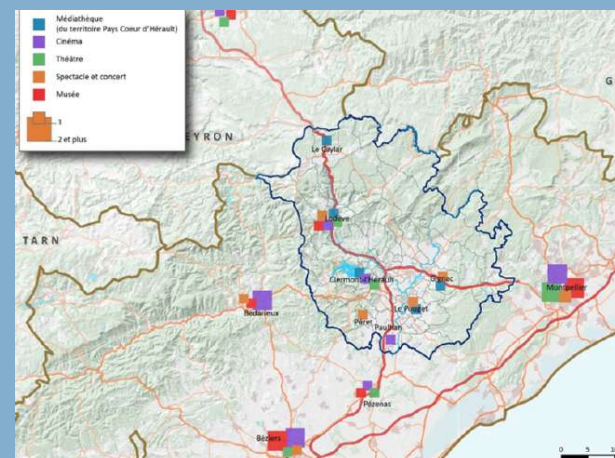
- Limites des intercommunalités
- Limites des communes

Etat initial

- Lac du Salagou
- Cours d'eau principaux

3 villes centres
5 pôles secondaires
5 pôles relais,
9 pôles de proximité
55 villages

0 2,5 5 7,5 10 km



Un accès aux services et aux équipements qui s'améliore

QUELQUES CHIFFRES CLES

POLES SERVICES INTERMEDIAIRES
4 pôles maillent le territoire

MAISONS SERVICE PUBLICS
4 Maisons France Service : Lodève, le Caylar, Clermontais et Gignac

DENSITÉ MÉDICALE

- 12 % de la population du Lodévois et Larzac est située en zone sous dense contre un niveau de 6-8% pour le reste des bassins de vie
- offre de soins de plus en plus inégale sur le territoire.

MOBILITÉ COMMUNES RURALES

portées moyennes de déplacement pour leur mobilité quotidienne plus importantes pouvant atteindre 20 km contre 8 km en moyenne pour les villes centres

CENTRE D'ACCUEIL & PERMANENCES DE SOINS
4 établissements hospitaliers dont 1 disposant d'un CAPS fonctionnant 24h/24

17 EHPAD

Ratio de 134 places pour 1000 habitants de plus de 75 ans (ratio plus élevé que la moyenne départementale qui est de 89 pour 1000)

DES ATOUTS

Une densité importante de pôles de proximité le long de la moyenne vallée de l'Hérault et le long des axes routiers structurants

Le déploiement de l'accès internet a permis de faire évoluer les modalités d'accès aux services publics

Un maillage de collèges et de lycées convenable

L'activité associative et l'offre d'équipements sportifs et de loisirs couvrent l'ensemble du territoire

Les équipements sportifs et culturels sont concentrés sur les villes centres

Le territoire profite d'un vaste réseau permettant la pratique d'activités de pleine nature (randonnées, VTT, cyclotourisme..)

Une bonne couverture de médiathèques et de bibliothèques sur le territoire, l'offre d'équipement culturel haut de gamme s'organise principalement autour de Lodève, Clermont et Gignac

Un maillage de services intermédiaires localisés sur les villes centres et complété par des Maisons de Services Publics.

DES FAIBLESSES

Les territoires peu denses et montagneux sont éloignés des pôles de services et d'équipements intermédiaires

Le maillage d'équipements et de services de proximité accentue la différence nord / sud en termes d'équipement et fragilise des catégories de population peu mobile (accentue la précarité des secteurs ruraux)

Une offre d'accueil petite enfance mal répartie et insuffisante. Une dizaine de crèches propose une offre limitée à la demande en garderie collective. Il existe une offre parallèle des Relais d'Assistants Maternelles

On dénombre d'un seul collège pour desservir le secteur nord du territoire

L'offre de formation supérieure reste limitée sur le territoire

Les temps d'accessibilité aux équipements et services sont plus importants pour les habitants des zones peu denses et montagneuses

Une offre de soins beaucoup plus limitée et éloignée pour les zones peu denses.

Diagnostic de territoire

Economie et emplois



Le tourisme, une économie forte

QUELQUES CHIFFRES CLES

- FREQUENTATION**
- juillet et août : 37% de la fréquentation
 - concentration de la fréquentation sur les sites majeurs : 6 visiteurs sur 10 ont visité un Grand Site
 - 45% des séjours sont à la demi-journée

- HEBERGEMENT**
- Hébergement marchand limité caractérisé par la moyenne gamme
 - Offre éco-étiquetée plutôt faible

- TOURISME VIGNERON**
- Une offre originale de tourisme vigneron : le label Vignobles et Découvertes (123 professionnels labellisés)

NOMBRE DE NUITEES ET RETOMBÉES

- 2.7 millions de nuitées
- 80 et 110 millions d'euros de retombées
- 82% des retombées par le « non marchand » (résidences secondaires)
- 39€ de dépense moyenne journalière

PATRIMOINE

- Concentration de patrimoines remarquables : 3 Grands Sites de France, 2 Grands Sites d'Occitanie, 2 sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, 2 Villes et Métiers d'Art, 1 ville d'Art et d'Histoire, 31 Monuments Historiques classés, 51 Monuments Historiques inscrits...

OFFRE PLEINE NATURE

- Offre de randonnée et cyclo riche et diversifiée tous publics (530 km de sentiers, 728 km de parcours VTT, 549 km de parcours cyclo, 6 oenorando et un offre d'itinérance qui relie les 3 Grands Sites de France (Escapade nature sans voiture)

DES ATOUTS

Diversité de paysages et de milieux naturels préservés et ressources patrimoniales d'exception

Economie touristique forte, qui contribue au développement local

Offre sports et loisirs de nature de premier ordre : prestataires nombreux et impliqués

3 Grands Sites au capital image très puissant

Des éléments d'image très attractifs avec des valeurs de convivialité et simplicité reconnues

Artisanat préservé et valorisé : équipements dédiés, labels

Des clientèles régionales qui fréquentent le territoire toute l'année

DES FAIBLESSES

Parc d'hébergement marchand insuffisant

Sites « secondaires » confidentiels, dans l'ombre des Grands Sites

Filière APN encore insuffisamment structurée



Territoire encore mal identifié (absence de nom évocateur et de destination unifiée, multiples émetteurs et actions menées individuellement)

Offre identifiée tourisme durable assez faible (établissements éco-étiquetés...)

Très forte proportion d'excursionnistes

Une économie dominée par les très petites entreprises

QUELQUES CHIFFRES CLES

- 13 090 ENTREPRISES actives sur le territoire en 2020

- 98% des entreprises ont - de 10 salariés

- 19 PARCS D'ACTIVITES sur 255 Ha

1297 CREATIONS d'entreprises en 2021

TAUX DE CHOMAGE

- 10,5% au 1er trimestre 2021

TAUX DE PERENNITE DES ENTREPRISES

- 48% pour les entreprises non accompagnées
- 88% à 5 ans pour les entreprises accompagnées par la pépinière (2021)

- 20 740 EMPLOIS proposés sur le territoire en 2018

(+18% en 10 ans)

DES ATOUTS

TERRITOIRE ATTRACTIF

Connexion aux grandes agglomérations, bassin de consommation important, tourisme, secteurs prometteurs (agriculture, viticulture, maintien de l'industrie et artisanat), cadre de vie favorable (grands sites, environnement...)

RESSOURCES HUMAINES

Main d'oeuvre disponible, mais à qualifier

CONDITIONS D'IMPLANTATION FAVORABLES

Services d'accompagnement et parcs d'activité

COORDINATION

Des acteurs économiques et collectivités au service des entreprises du territoire



DES FAIBLESSES

RESSOURCES HUMAINES

Une main d'oeuvre à qualifier, taux de chômage élevé, mobilité difficile, offre de formation restreinte

FONCIER

Peu de disponibilité dans les zones d'activité, désertion des centres-bourgs, coûts élevés

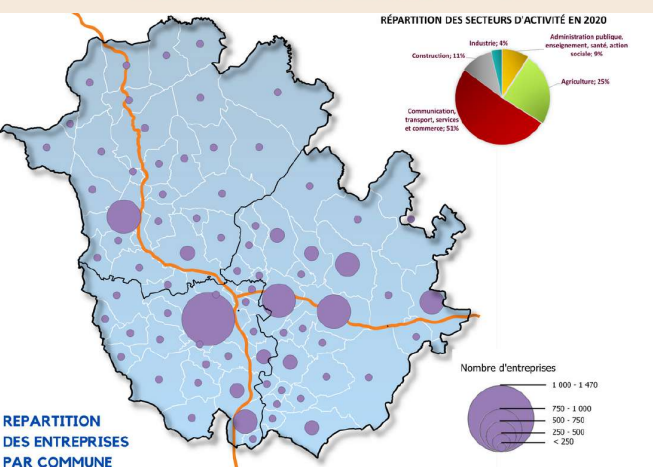
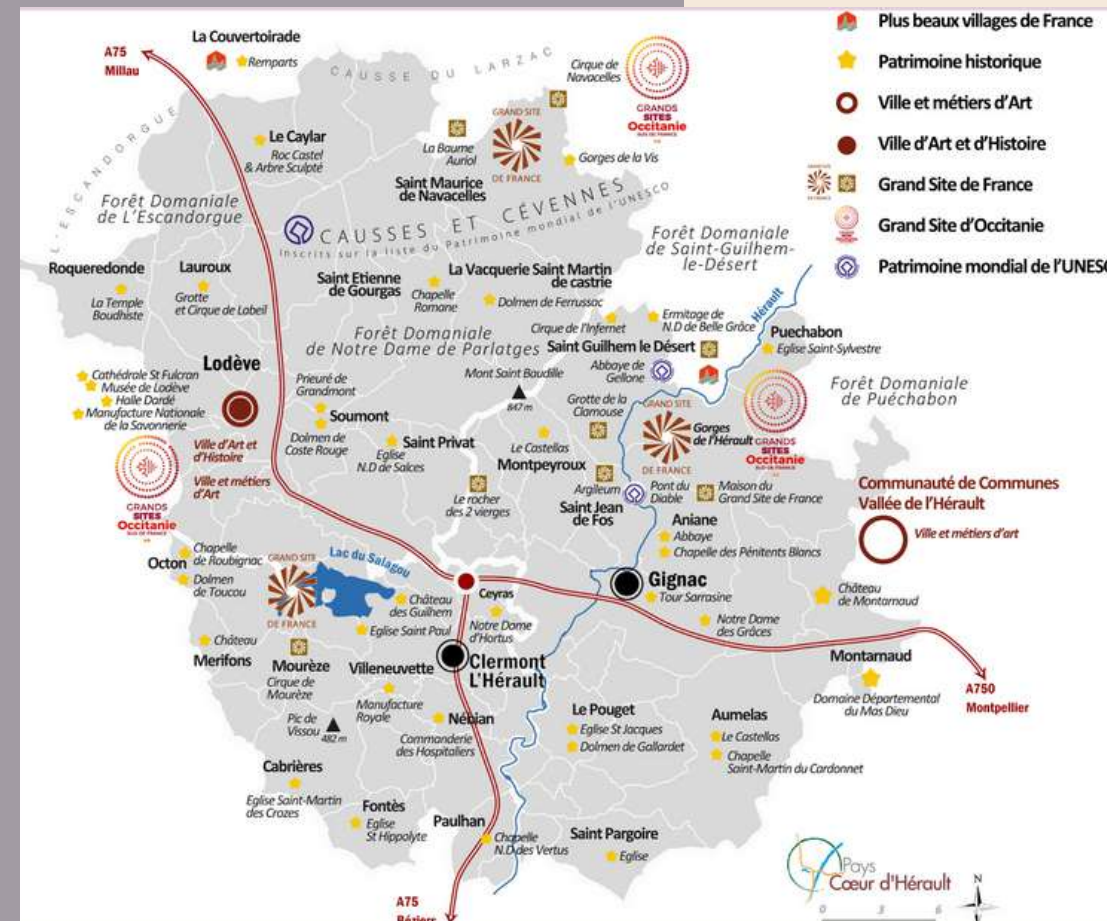
TISSU ECONOMIQUE

Fort taux de TPE et PME, peu créatrices d'emploi

MOBILITE

Manque de maillage en dehors de l'axe autoroutier, peu de mobilités douces

Manque d'IDENTITE du territoire



Diagnostic de territoire

Santé et alimentation

Une santé à promouvoir

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- MÉDECIN GÉNÉRALISTE**
8% de la population habitant une zone sous-dotée (2015)
- PSYCHOTROPES**
10% des habitants ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes (2016)
- SURPOIDS**
7,8% des enfants de 4-5 ans (2012)
- SURMORTALITÉ**
par rapport à la France, par maladies cardiovasculaires, du système nerveux et liées au tabac
- ACCÈS AUX DROITS**
10 234 bénéficiaires du régime général sans complémentaire santé (2016)
- EXPOSITION À L'OZONE**
51% de la population soumise à une forte exposition (2017)
- IVG**
Taux pour 1000 femmes de 15-24 ans > aux taux de l'Hérault & de l'Occitanie (2014-2016)

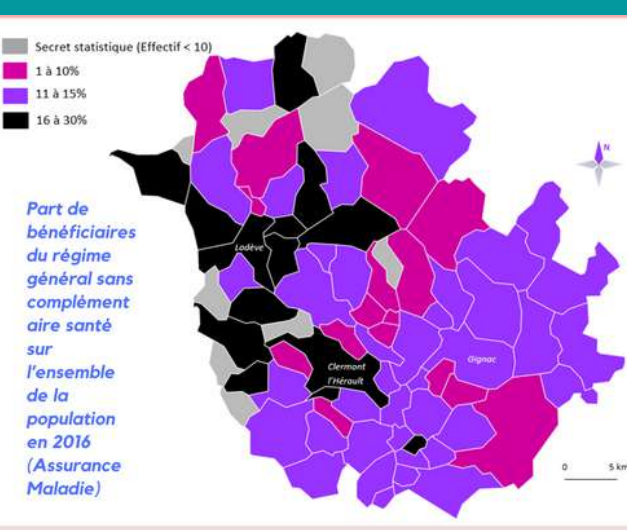
DES ATOUTS

Une espérance de vie à la naissance supérieure en Cœur d'Hérault (vs France, 2014).

Un tissu essentiel d'acteurs œuvrant dans le domaine de la santé globale.

Deux Contrats Locaux de Santé réussis ayant permis de mettre en place des projets structurants (Conseil Local de Santé Mentale, Projet Addictologie, Nutrition du jeune enfant, projets de réduction de l'exposition aux pesticides...).

La mobilisation des professionnels de santé, notamment libéraux, sur des projets collectifs.



DES FAIBLESSES

Des indicateurs de précarité souvent plus préoccupants qu'aux niveaux régional et métropolitain, avec un impact sur l'accès à la prévention, aux droits et aux soins.

Des publics rencontrant des difficultés dans des domaines divers (santé mentale, addictologie, périnatalité, alimentation, santé sexuelle...).

Des professionnels parfois démunis face aux problématiques rencontrées.

Une répartition inégale de l'offre de soins et des difficultés pour y accéder (médecine générale et spécialisée, maternités...).

Une santé environnementale parfois impactée négativement (pollution des milieux, précarité énergétique, difficultés de mobilité...).

Production agricole

Culture permanente

- Vigne
- Arboriculture

Culture annuelle

- Maraîchage
- Prairie temporaire

Spécificité CC Lodévois Larzac

- Culture fourragère
- Autre terre arable

Spécificité CC Vallée de l'Hérault et CC Clermontais

- Grande culture, fourrage et friche
- Espace ouvert et autre espace

- Estive / lande
- Prairie permanente

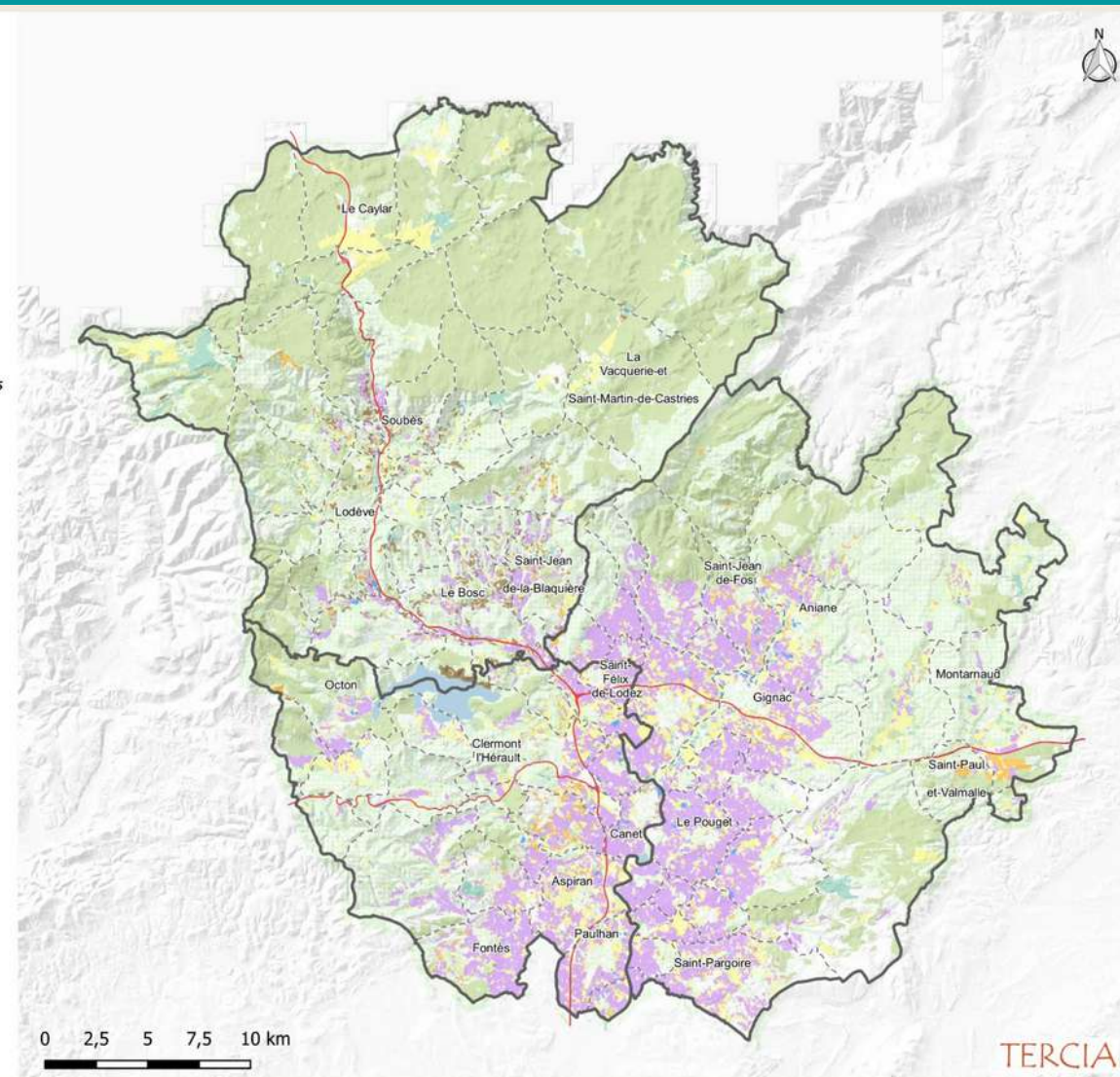
Limites administratives

- Limites des EPCI
- Limites communales

- Réseau routier principal

Sources : IGN - RPG 2020, DDTM - Fiches, Occupation du sol 2015, DREAL - Natura 2000 BD TOPO 2020, RGE ALTI

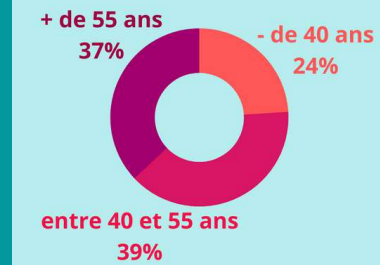
Réalisation : TERCIA, janvier 2022



Agriculture, forêt et alimentation, nouvelles priorités !

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

AGE MOYEN DES EXPLOITANTS



SAU 45 320 ha

BIO 4 658 ha

1387 EXPLOITATIONS

VITICOLE

- 80% production viticole placée en IGP ou AOC
- 10 appellations viticoles sur le territoire

GARRIGUES & FORET :

- 68% du territoire
- 75% des espaces naturels et forestiers sont privés
- 80% des propriétaires privés ont moins de 4ha
- 41% des forêts sont bien desservies et accessibles

DES ATOUTS

Terroir viticole de plus en plus reconnu porté par des syndicats dynamiques

Filière oenotourisme qui se fortifie

Potentialités des circuits courts et diversification :

- dev de filières (spiruline, ppam, maraîchage...)
- demande en produits locaux
- friches agricoles à valoriser

Implication forte d'acteurs et présence d'outils de protection des espaces agricoles : SCOT, PAEN, PAT

Les forêts sont un lieu apprécié pour divers loisirs / Potentiel pour le stockage du carbone la qualité de l'air et la régulation et la préservation de l'eau

Potentialité de développement d'une filière autour du bois énergie

DES FAIBLESSES

Concurrence usage de l'eau

Manque d'outils collectifs

(plateforme de collecte, conditionnement, distribution de produits, ateliers de transformations...)

Un morcellement du foncier forestier

qui limite la gestion durable en forêt privée

Résilience faible du système alimentaire face aux enjeux futurs (changement climatique) :

→ agriculture conventionnelle / agriculture bio

→ monoculture

→ pression foncière : augmentation urbanisation, baisses des surfaces cultivées et augmentation du prix

Risque incendie très présent

Des volumes de bois difficilement mobilisables (réseau de desserte forestière parfois non adapté)

3. **Projet de territoire**

Le Pays rêvé !

**Projet de
territoire**

À L'HORIZON 2030

“LE PAYS RÊVÉ ...À L’HORIZON 2030”

*l'accueil signifie la disposition à l'accueil ou le plaisir d'accueillir.

DÉFI 1
S'ENGAGER DANS UNE
ACCUEILLANCE* ET
UNE RENCONTRE
RESPONSABLE

DÉFI 2
FAIRE DU BIEN-ÊTRE
DE TOUS UN ENJEU
TERRITORIAL

DÉFI 3
S'ENGAGER POUR
UNE ÉCONOMIE
ECORESponsable
ET SOLIDAIRE

DÉFI 7
PENSER LE CŒUR
D'HÉRAULT COMME UN
TERRITOIRE À HAUTE
VALEUR CULTURELLE ET
PATRIMONIALE

DEFI 4
AGIR POUR UNE
AGRICULTURE & UNE
ALIMENTATION DE QUALITÉ
ACCESSIBLE A TOUS

DÉFI 6
AMÉNAGER UN
TERRITOIRE A
TAILLE HUMAINE

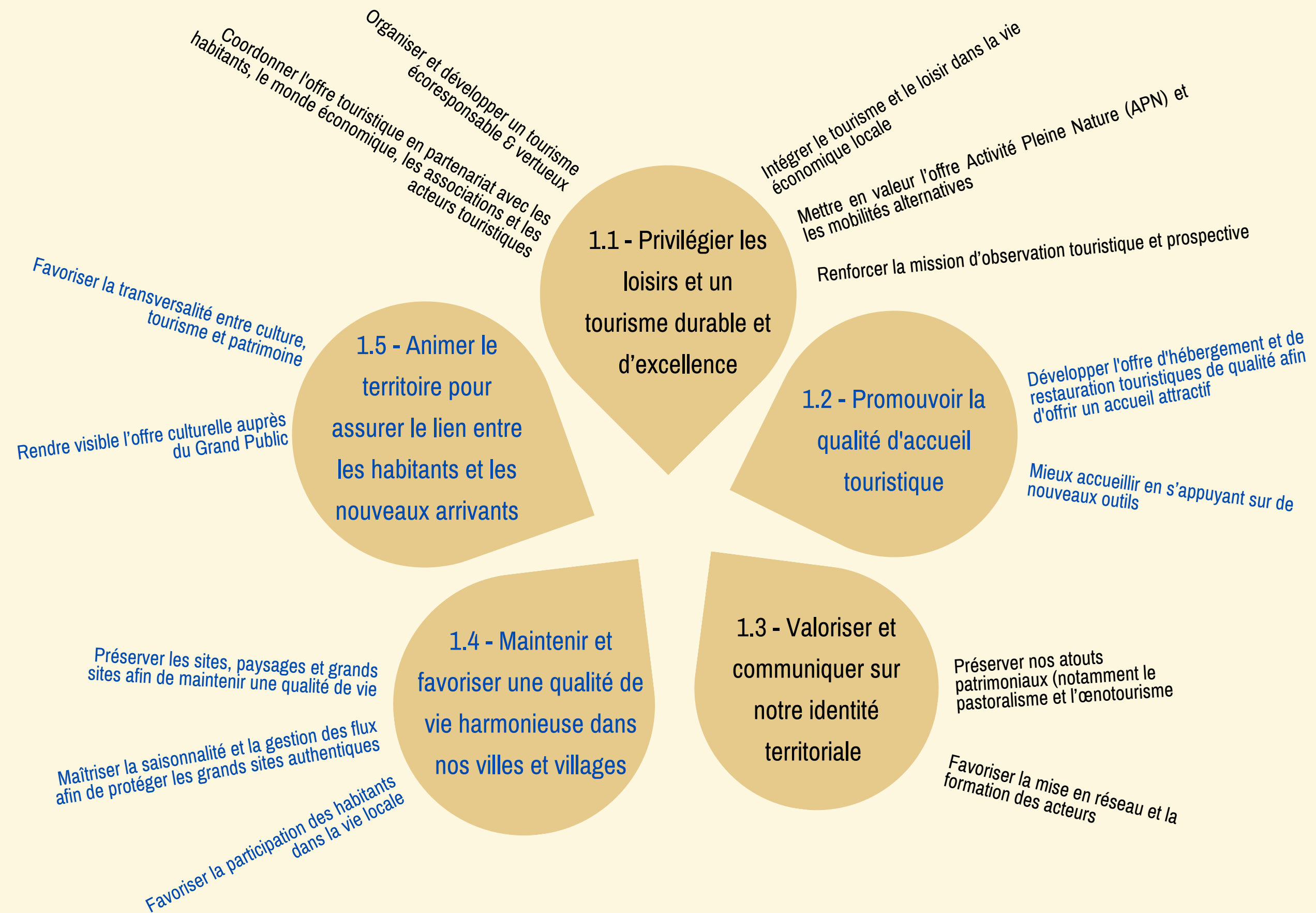
DÉFI 5
PRENDRE LA
BIFURCATION
ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE

DÉFI 1

S'ENGAGER DANS UNE ACCUEILLANCE* ET UNE RENCONTRE RESPONSABLE

*l'accueil signifie la disposition à l'accueil ou le plaisir d'accueillir.

Terre d'accueil et de rencontres, le Coeur d'Hérault est **un espace ouvert et hospitalier** pour les visiteurs et pour ceux qui souhaitent s'installer et vivre en Coeur d'Hérault. Le plaisir d'accueillir, la cohabitation harmonieuse des générations et **la participation de tous** à une solidarité active et participative dans **un environnement préservé et valorisé** est le socle de ce premier Défi.



DÉFI 1

S'ENGAGER DANS UNE ACCUEILLANCE* ET UNE RENCONTRE RESPONSABLE

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

Echelle Pays

1.1 - Privilégier les loisirs et un tourisme durable et d'excellence

- Mettre en œuvre les objectifs inscrits dans la stratégie touristique adoptée en 2022
- Adapter et partager les supports d'information touristiques et de loisirs

1.2 - Promouvoir la qualité d'accueil touristique

- Favoriser le développement des hébergements touristiques de qualité

1.3 - Valoriser et communiquer sur notre identité territoriale

- Élargir et appuyer le réseau des professionnels labellisés "Vignobles et découvertes"
- Accompagnement des professionnels

1.4 - Maintenir et favoriser une qualité de vie harmonieuse dans nos villes et villages

- Créer, promouvoir et commercialiser des offres expérientielles thématiques "4 saisons"

1.5 - Animer le territoire pour assurer le lien entre les habitants et les nouveaux arrivantst

actions CCVH

- Renouvellement de la scénographie et aménagement de la maison du Grand Site de France
- Créer une maison des activités de pleine nature
- Soutenir la création d'hébergements (hôtellerie traditionnelle, HPA et hébergement de groupes)
- Soutenir et accompagner les pratiques traditionnelles
- Valoriser les métiers d'art et soutenir la mise en réseau des acteurs
- Appui à la requalification et au contrôle de l'habitat dans les cœurs anciens : opérations façades, lutte contre l'habitat indigne
- Grand Site de France : Plan paysage, insertion dans réseau national Label : 1 avantage "grand site" à mettre en commun
- Projet de développement de l'Abbaye d'Aniane : restauration des bâtiments, des espaces et implantation de nouvelles fonctions
- Approche de l'étalement touristique dans espace et dans le temps

actions CCC

- Création d'un sentier entre les 2 lacs (Avène-Salagou) et élargir vers Navacelles
- Investir le projet de GeoParc
- Poursuivre la structuration du réseau oenotouristique
- Labellisation du site Salagou-Mouzeze au titre de Grand site de France
- Poursuivre la Mise en récit du patrimoine des caves coopératives (Parcours des caves) - le généraliser à l'échelle du Pays

actions CCLL

- Participer à la construction une identité territoriale à l'échelle du coeur d'Hérault (suite au schéma)
- Rééquilibrer et diversifier les offres autour des attractivités spécifiques au territoire (APN, GSF...)
- Identifier les emplacements propices à l'hébergement touristiques (hôtels)
- Créer un cheminement doux entre le centre de Lodève et les rives du salagou

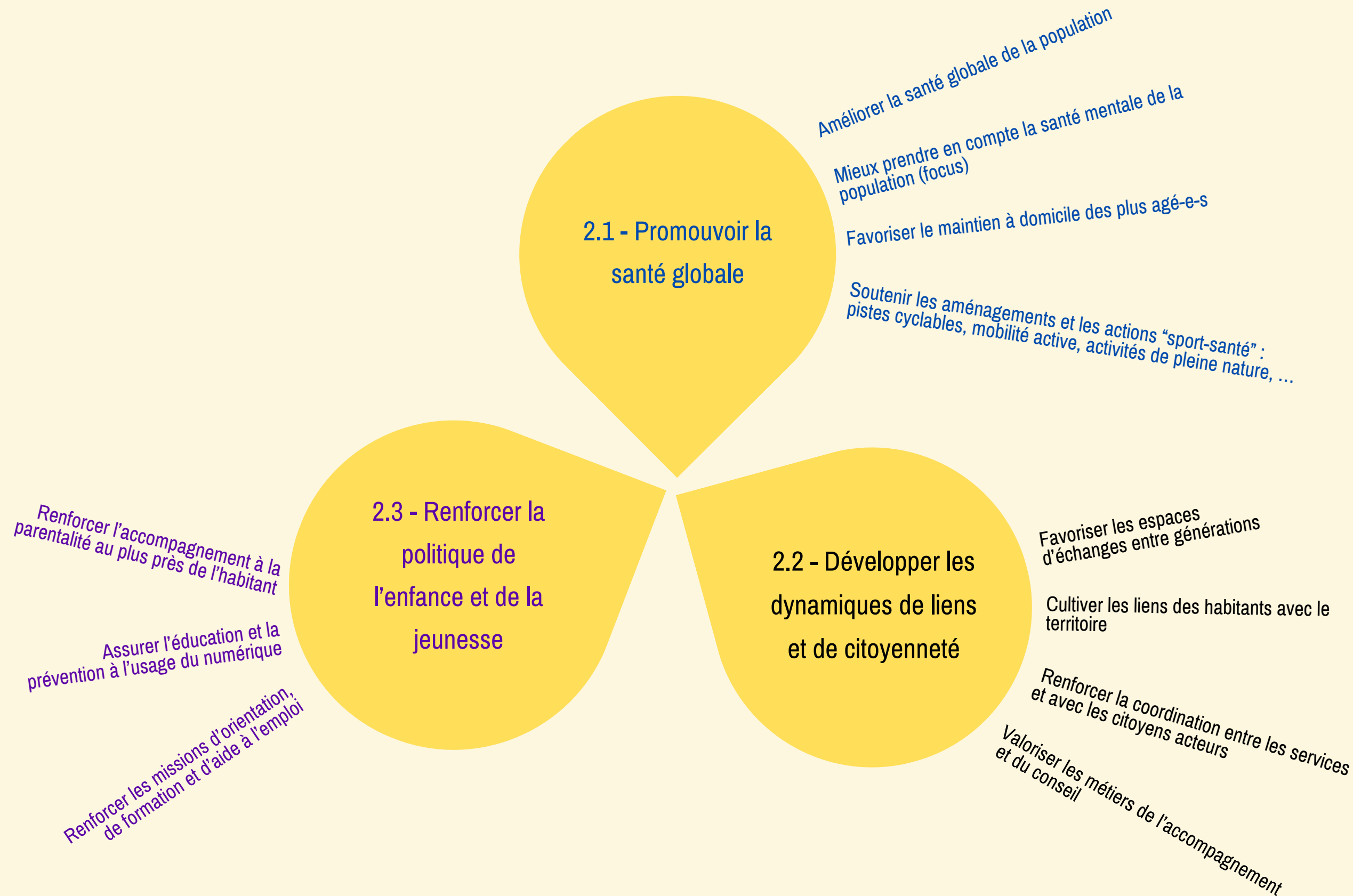
actions Citoyennes

- **Créer des moments de rencontres entre visiteurs et habitants dans les communes**
- **Systématiser l'accueil des nouveaux arrivants par une politique de design de services dans les 3 EPCI**
- **Créer des Maisons pour toutes-tous ouvertes en permanence**

DÉFI 2

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN ENJEU TERRITORIAL

L'enjeu du **bien-être territorial** est pris en compte dans toutes les politiques publiques entreprises sur le Coeur d'Hérault. Les politiques dédiées à **la jeunesse**, à l'aménagement favorable une **vie active et en bonne santé**, à **la prévention** et à **l'appui aux professionnels du social et de la santé** sont mises en place. Le territoire souhaite promouvoir une société solidaire où **"prendre soin" de soi et des autres** guide notre action collective.



DÉFI 2

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN ENJEU TERRITORIAL

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

2.1 - Promouvoir la santé globale

- Devenir un Pôle "Nature"
- Poursuivre la mise en oeuvre de l'ensemble des objectifs du Contrat Local de Santé (CLS)
- Maintenir et pérenniser la commission "Santé" (ensemble des réseaux pro)
- Evaluer et aborder le 3e CLS
- Actions du CLS (dont Axes "Santé environnementale" et "Santé des mères, des couples, des enfants et des jeunes"
- Actions du CLS (Axe "Santé mentale" dont Conseil Local de Santé Mentale)

2.2 - Développer les dynamiques de liens et de citoyenneté

- Doter le Conseil de développement d'un agent de développement local
- Initier des espaces de débat et d'échanges dans les communes

2.3 - Renforcer la politique de l'enfance et de la jeunesse

- Doter le territoire d'un conseil de développement de la jeunesse

actions Pays

actions CCVH

actions CCC

actions CCLL

actions Citoyennes

- Maison des activités de pleine nature (Bergerie)
- Action sport santé du réseau jeunes
- Schéma de développement des APN
- Soutien à l'installation d'équipements sportifs (halle des sports, terrains de rugby, terrain de tambourin)
- Activités de pleine nature: structuration des équipements, renforcement de la communication et de l'animation territoriale
- Création d'un pôle santé à Gignac et implantation d'une offre de soins diversifiée notamment de spécialistes+ centre de soins non programmés et radiologie
- Association des usagers lors de la conception des projets à travers la mise en place de démarches de « design de service public » (TAD, écoquartier...)

- Poursuivre la structuration de l'offre en Activités de Pleine Nature dans le Clermontois

- Maison éclatée de "France Services" sur l'ensemble de la Communauté pour amener les services auprès de chaque habitant

- Créer une cuisine centrale facteur de liens entre générations

- Renforcer les lieux et services d'accueil de la petite enfance à l'âge adulte

- Assurer et favoriser le maintien et le développement du CAPS au sein de l'Hôpital de Lodève

- Soutenir de l'offre médicale et la mobilité des professionnel de santé au plus près des habitants (dispositifs mobiles)

- Contribuer au renforcement du Conseil de développement

- Aider à la création de lieux fixes ou éphémères permettant les échanges et la rencontre entre les habitants

- Accompagner les associations culturelles et sportives en faveur de la jeunesse

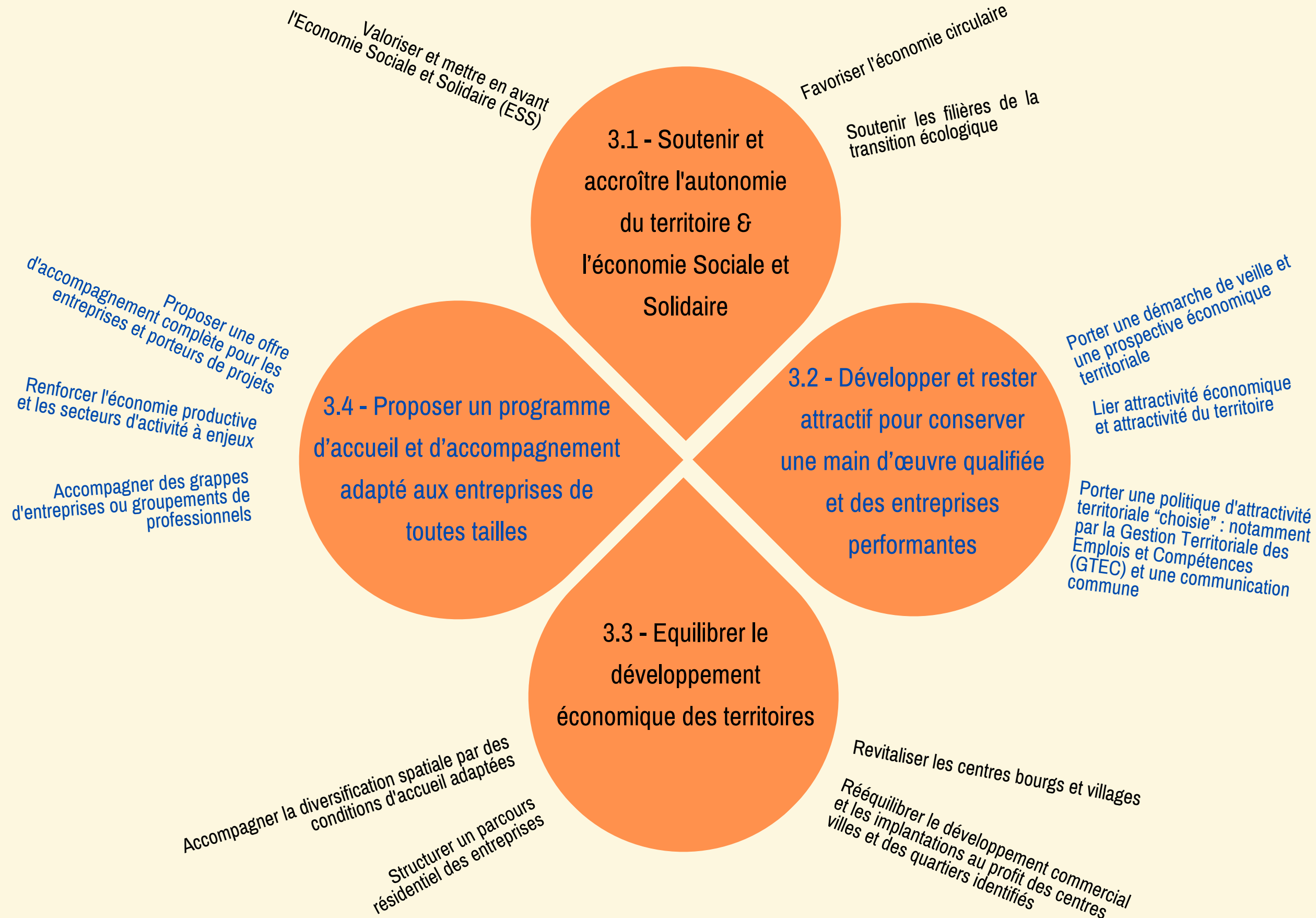
- Développer les Maisons sports/santé

- Soutenir les projets d'unités mobiles de santé

DÉFI 3

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE ECORESPONSABLE ET SOLIDAIRE

La rélocalisation d'une économie qui s'engage en faveur d'un monde respectueux de son avenir et de son territoire, engagée et innovante pour offrir **des emplois stables et durables pour tous**, forme le projet économique du Coeur d'Hérault. Attractif naturellement, notre territoire **encourage toutes les expériences** individuelles ou collectives **qui investissent dans l'éthique et le durable, et valorisent nos atouts.**



DÉFI 3

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE ECORESPONSABLE ET SOLIDAIRE

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

actions Pays

3.1 - Soutenir et accroître l'autonomie du territoire & l'économie Sociale et Solidaire

- Poursuivre l'appui et l'émergence d'un réseau des espaces de coworking et de tiers lieux
- Donner de la visibilité aux produits locaux (artisans d'art)

3.2 - Développer et rester attractif pour conserver une main d'œuvre qualifiée et des entreprises performantes

- Se doter d'outils de veille et d'observation territoriale
- Porter une démarche de Marketing Territorial
- Créer la marque collective ombrelle territoriale "MonCoeurdHerault"

3.3 - Equilibrer le développement économique des territoires

- Accompagner la démarche "Bourgs centre d'Occitanie et Petites Villes de demain"
- Structurer et promouvoir l'Offre de services du CH (Paniers/Pack services)
- Mettre en œuvre les orientations du Document d'Aménagement artisanal et commercial (DAAC) et du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

3.4 - Proposer un programme d'accueil et d'accompagnement adapté aux entreprises de toutes tailles

- Coordonner le parcours d'accompagnement global
- Développer l'économie créatrice d'emplois et de richesses touristique, agricole, filières émergentes, l'artisanat de production et industriel
- Mettre en réseau les entreprises et les acteurs socio-économiques

actions CCVH

- Aménagement de tiers-lieux (Alternateur)
- Accompagnement et valorisation du commerce local

- Abbaye d'Aniane : installation d'ateliers de métiers d'art
- Création d'un atelier relai pour aider à l'installation d'artisans
- Mise en place d'un schéma d'aménagement économique (extension, densification, friches) et d'accueil des entreprises

- Créer un hôtel d'entreprises du numérique - Alternateur

- Participation au réseau des Tiers Lieux

actions CCC

- Accélérer l'installation des entreprises dans les centres anciens (aides au loyer) ou dans les zones d'activités (immo d'entreprises) en lien avec la Région
- Doper la filière ou un Cluster de l'eau autour des entreprises innovantes
- Mettre en oeuvre l'Opération de revitalisation du Territoire (ORT)

actions CCLL

- faciliter l'émergence et l'ancrage de Territoire Zéro Chômeurs
- Valoriser et structurer l'économie circulaire sur la filière de l'écoconstruction et des matériaux pour le bâtiment
- développer l'économie de services à la personne (résidentiel)
- Vigilance et politique d'accueil ciblé sur le type d'activités accueilli au PRAE et dans les autres ZAE
- Appuyer le développement de formations en adéquation avec les filières d'avenir et ceci, dès le lycée ainsi que les formations post Bac
- Accompagner le développement des métiers d'art (formations, organisation..)
- Développer un esprit de coopération et de complémentarité entre les 3 EPCI (notamment sur les formations)

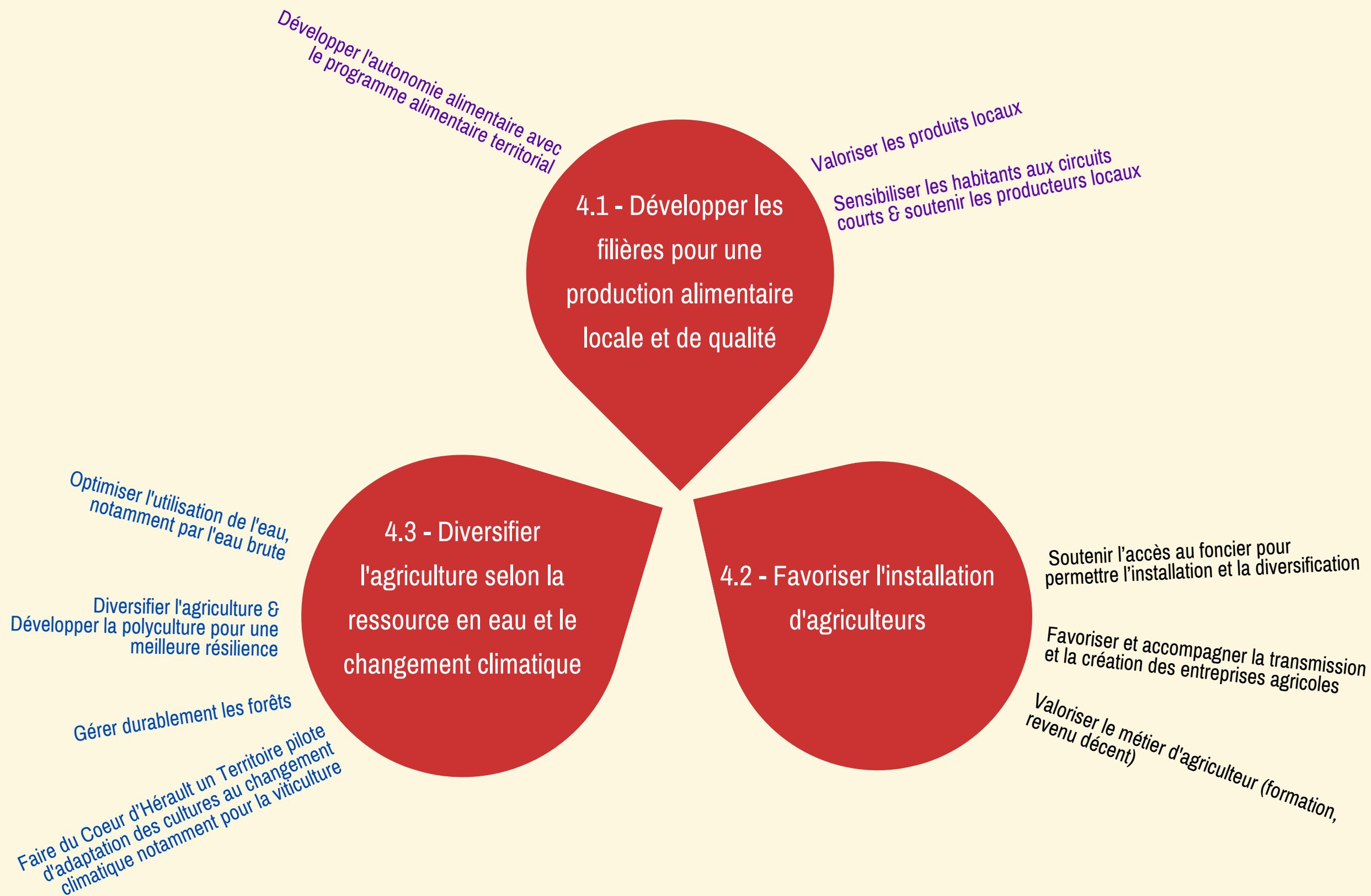
actions Citoyennes

- **Créer un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) sous forme de charte de coopération entre acteurs**

DÉFI 4

AGIR POUR UNE AGRICULTURE & UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE A TOUS

Notre agriculture vivrière et diversifiée s'engage vers des modes de productions respectueux de l'environnement. Cela devient **notre priorité** et l'attention de toutes nos politiques publiques, avec innovation. Ce mode de production repose sur le développement d'une **agriculture familiale plus proche du consommateur**, qui devient lui-même un **acteur de cette transformation sociétale**.



DÉFI 4

AGIR POUR UNE AGRICULTURE & UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE A TOUS

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

Echelle Pays

4.1 - Développer les filières pour une production alimentaire locale et de qualité

- Créer un observatoire de l'agriculture et de l'alimentation
- Mise en œuvre des 5 axes du PAT 3D du Cœur d'Hérault (à détailler)
- Dynamiser les circuits courts en incitant au regroupement des producteurs locaux
- Créer un label "Saveurs de l'agriculture produites localement en Pays Cœur d'Hérault"

4.2 - Favoriser l'installation d'agriculteurs

- Impliquer les citoyens pour la préservation des terres agricoles
- Impliquer les communes dans l'accès au foncier et dans la transmission des exploitations

4.3 - Diversifier l'agriculture selon la ressource en eau et le changement climatique

- Développer l'agroécologie paysanne
- Développer l'agroécologie paysanne
- Replacer l'arbre dans nos paysages et dans l'agriculture
- Optimiser l'utilisation de l'eau et préserver cette ressource
- Préparer la résilience de notre agriculture par la régénération des sols

actions CCVH

- Promotion et soutien à la commercialisation des produits agricoles du territoire (Concours des vins, Place au terroir...)

- Soutien au foncier agricole (acquisition, baux ruraux, agriparc), à l'installation d'agriculteurs

- Expérimentation de systèmes d'assainissement et d'utilisation de l'eau brute innovants

- Réaliser une étude sur la mobilisation de ressources alternatives pour l'irrigation

actions CCC

- Créer une cuisine centrale et structurer la filière en amont

- Accompagner l'installation selon la ressource en eau et le changement climatique en lien avec le projet de cuisine centrale

- Modifier les pratiques en matière de captages d'eau en lien avec le Contrat de rivière

actions CCLL

- Adapter la charte des Marchés de producteurs (ou de Pays) afin de les ouvrir aux producteurs locaux

- Accompagner l'installation des agriculteurs en lien avec les documents d'urbanisme

- Développer le portage foncier public en faveur de l'agriculture (en lien avec le PAT)

- Porter et animer l'Observatoire de la ressource en eau du Lodevois et Larzac

actions Citoyennes

- **"Des Etats Généraux aux PAT" : grand rendez-vous d'étape-bilan du PAT (et festif sous forme de "grand banquet du PAT")**

DÉFI 5

PRENDRE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Engager le territoire dans un **virage écologique et énergétique** qui permet de relever réellement les défis de ce siècle **pour les générations futures**. L'urgence climatique et la crise de la biodiversité est saisie résolument pour faire du Coeur d'Hérault un **territoire exemplaire** en matière de **sobriété** et **d'excellence environnementale**.



DÉFI 5

PRENDRE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

Echelle Pays

5.1 - Faire de la transition écologique et énergétique une priorité territoriale

- Mettre en œuvre des Appels à Manifestation d'Intérêts et des commandes groupées pour le photovoltaïque en toitures et ombrières
- Orienter la réponse du territoire aux Programmes Européens vers la transition énergétique
- Initier et accompagner les projets de développement d'énergie renouvelable de manière collective

5.2 - Protéger et partager les ressources : Eau, terre, air, forêt

- Mettre en place un espace de dialogue sur l'eau en lien avec la CLE
- Commission locale de l'environnement
- Promouvoir une politique d'aggradation des sols
- Mener des actions pilotes de réduction des pollutions aériennes, modélisables et transférables

5.3 - Mener une vraie politique d'éducation, d'information et de communication

- Rendre lisible les coûts / impacts des comportements
- Sensibiliser tous les publics à notre ambition de bifurquer par l'éducation à l'environnement et des actions médiatiques

5.4 - S'engager pour un territoire Zéro Déchet

- Identifier toutes les filières de recyclage (Syndicat Centre Hérault)
- Mener des actions exemplaires de lutte contre les gaspillages
- Atteindre les 120kg/hab/an

5.5 - Préserver et maintenir tous nos Paysages (exceptionnels & ordinaires)

- Obtenir le label "Villes et villages étoilés"

actions CCVH

- Aménagement d'un Pôle d'Echanges Multimodal et déploiement de différents services dédiés à la mobilité et au tourisme durable
- Construction d'un Ecoquartier

- Modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement

- Amélioration des connaissances sur la biodiversité et ses principales menaces (atlas de la biodiversité)

- Installation de points d'apport volontaire (tri déchets organiques)

- Mise en valeur et restauration du patrimoine vernaculaire (bâti, agricole...)
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan paysage du Grand Site de France

actions CCC

- Créer un schéma de développement des énergies renouvelables communautaire en autoconsommation
- Proposer un bâtiment basse conso pour la régie de l'eau (label "or" régional) et créer une micro-forêt sur site
- Mettre une tarification vertueuse de l'eau
- Programmer la réduction des fuites d'eau sur le réseau
- Mettre en œuvre des actions de réutilisation des eaux issues de la station d'épuration de Paulhan

- Piloter l'accélération sur les biodéchets

- Réaliser la renaturation des gravières de la Prades

actions CCLL

- Systématiser les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux
- Accompagner l'AMI du Pays sur le photovoltaïque en toiture

- Instaurer un prix de l'eau vertueux
- Améliorer le tri des déchets
- Finaliser rapidement le schéma directeur de l'eau

- Faire vivre le Bien UNESCO

- Accompagner résolument le plan d'action du Syndicat Centre Hérault (objectif 120kg/hab, tarification, biodéchets...)

- Accompagner le développement des différentes filières d'élevage en lien avec la ressource fourragère et en eau (CPIE, chambragri...)

actions Citoyennes

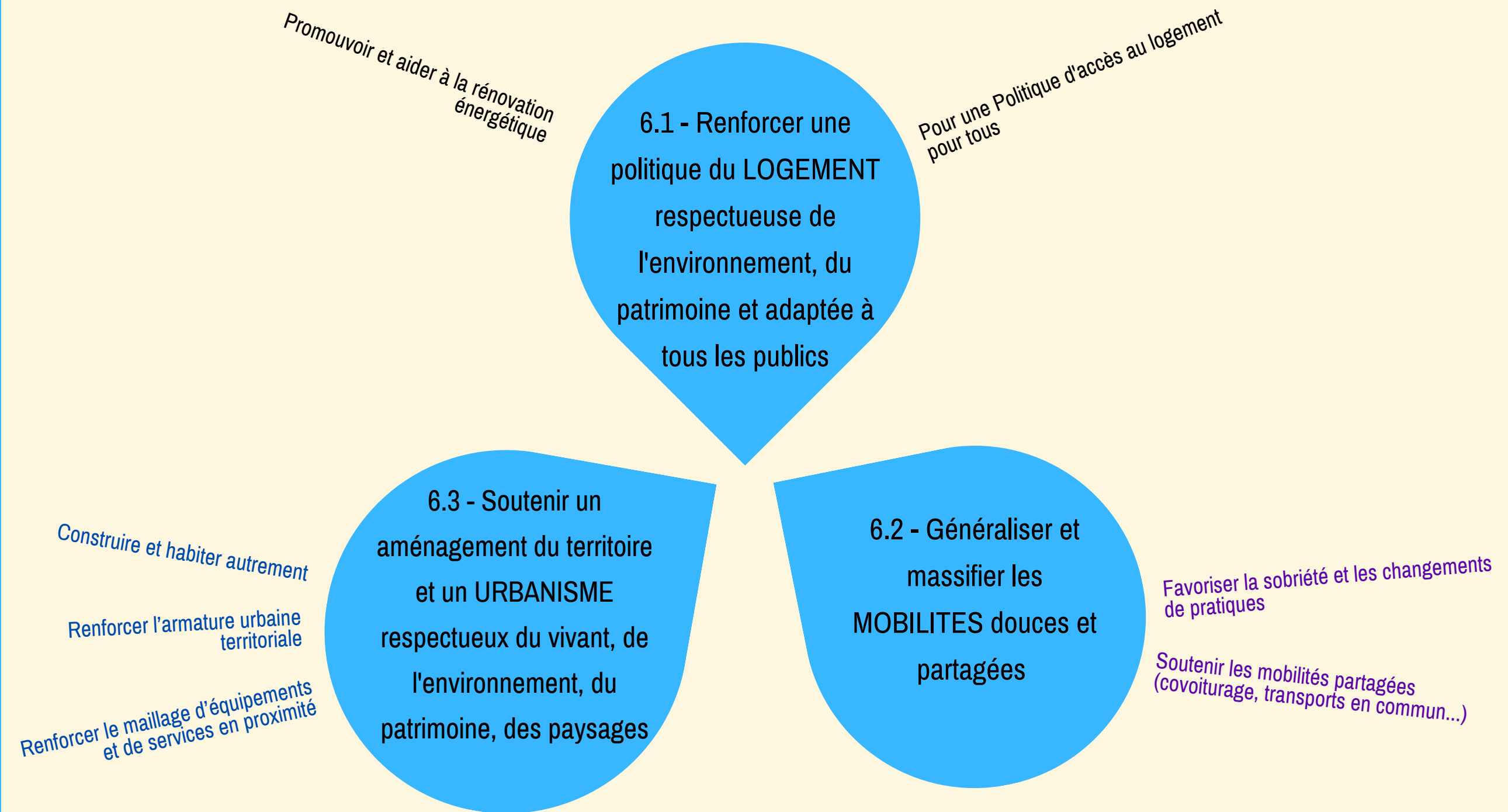
- Encourager les coopératives citoyennes de productions d'énergies renouvelables

- Informer régulièrement les habitants sur les données qualitatives et quantitatives sur l'eau et les déchets sur notre territoire (les avancées, les marges de progrès)

- Généraliser et organiser un concours "Familles Zero déchets"

DÉFI 6 AMÉNAGER UN TERRITOIRE A TAILLE HUMAINE

Le Coeur d'Hérault poursuit son développement dans un **environnement préservé et accueillant**. Cette politique d'aménagement du territoire se construit **en harmonie avec** les communes et **communautés de communes**. La **complémentarité de l'offre** en services, en logements et en mobilités est pensée et réfléchi à cette **échelle pertinente, connectée à son environnement régional** et national.



DÉFI 6 AMÉNAGER UN TERRITOIRE A TAILLE HUMAINE

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

Echelle Pays

6.1 - Renforcer une politique du LOGEMENT respectueuse de l'environnement, du patrimoine et adaptée à tous les publics

- Mettre en œuvre les objectifs du SCOT en matière de logement

6.2 - Généraliser et massifier les MOBILITES douces et partagées

- Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable
- Dynamiser une offre de transports dans et hors territoire
- Développer les aires dédiées au covoiturage multifonctionnelles / places de covoiturage en centre-ville
- Créer une liaison de transports en commun entre les grands sites
- Soutenir la filière mobilité douce

6.3 - Soutenir un aménagement du territoire et un URBANISME respectueux du vivant, de l'environnement, du patrimoine, des paysages

- Mobiliser les dispositifs en faveur de la densification urbaine
- Analyser le potentiel de mutation des tissus bâtis

actions CCVH

- Poursuite et renforcement des actions d'accompagnement des publics spécifiques et fragiles en matière d'habitat : Renovissime, aire d'accueil des gens du voyage, logements d'urgence pour les victimes de violences intra-familiales...
- Coordonner et renforcer l'action de lutte contre l'habitat indigne (PLH-PIG Renovissime)
- Mise en place de vélos en libre service et du Transport à la Demande
- Aménagement de voies douces et de pistes cyclables (Passerelle Lycée Gignac, Liaison douce GSF et déclinaison du schéma cyclable du Pays Coeur d'Hérault)
- Mise en place du CHNS (car haut niveau de service) dans le cadre du contrat de réciprocité avec 3M
- Accompagnement des communes pour la co-construction de leurs documents d'urbanisme, leurs politiques d'aménagement et l'évolution des pratiques
- Mise à disposition d'un architecte paysagiste conseil sur le périmètre du Grand Site de France

actions CCC

- Mettre en oeuvre le Plan Local de l'Habitat communautaire
- Concevoir et soutenir fortement un schéma cyclable intercommunal
- Accélérer la mise en place de liaisons douces entre les quartiers et chaque projet d'aménagement en lien avec les Bourgs centres
- Requalifier la ZAE des Tanes basses

actions CCLL

- Permettre aux communes de développer l'habitat pour les jeunes et poursuivre et optimiser le PLH
- Renforcer « la Draille » en articulation avec les mobilités intra lodève en lien avec le dispositif TZC
- Renforcer les liaisons LIO entre Mpt - Beziers et Millau
- Travail sur la sécurisation des usagers de la mobilité douce (vélo, piéton)
- Faire aboutir et mettre en oeuvre le PLUI qui renforce cet objectif
- mener des politiques facilitatrices pour l'installation des agriculteurs, façonneurs de paysager
- Charte architecturale pour le bati vernaculaire de tous les villages (PLUI)

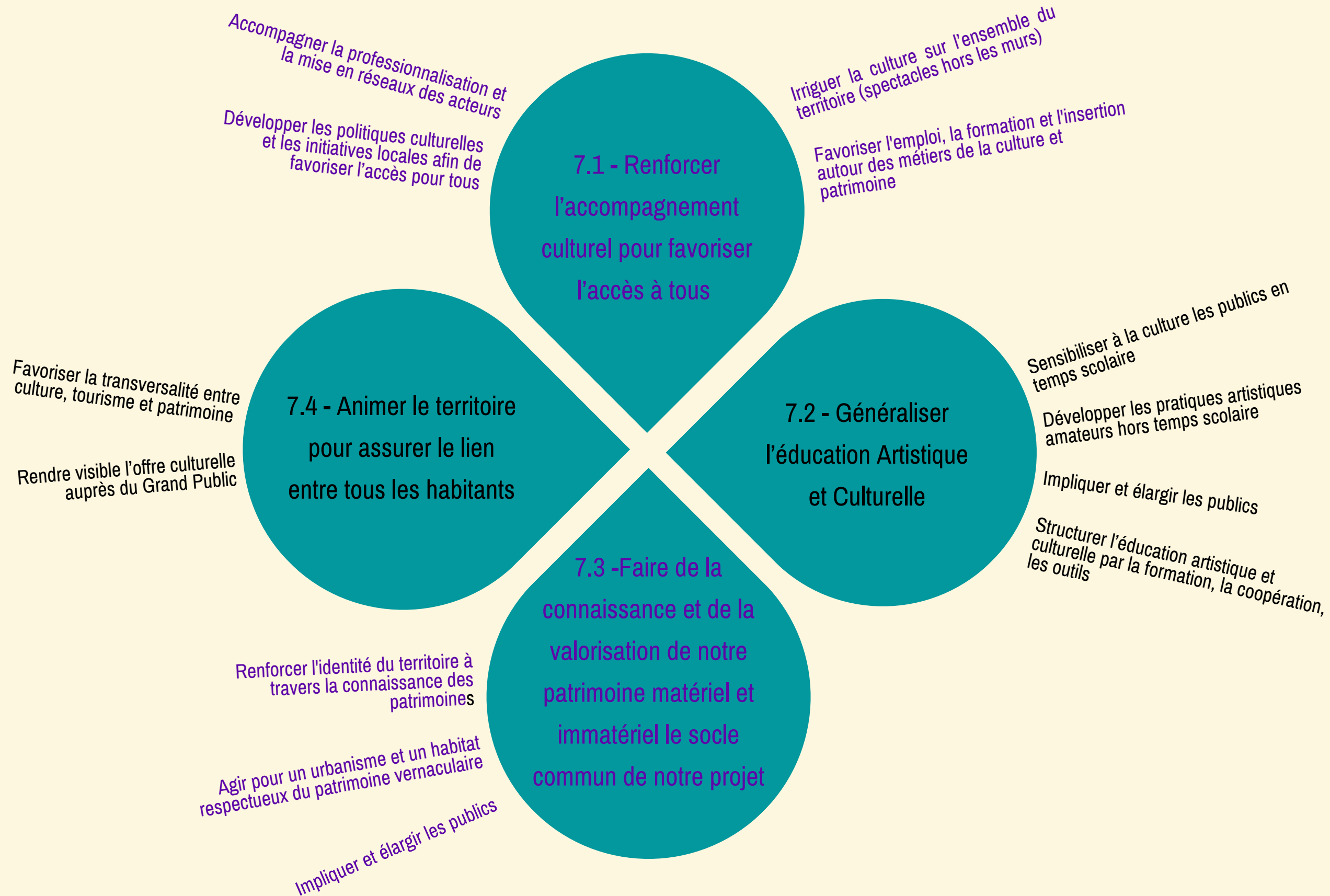
actions Citoyennes

- **Créer des lieux de vie locales intergénérationnels dans un maximum de communes où les activités sont choisies et organisées par les citoyens ouverts 7j/7 et le soir**

DÉFI 7

PENSER LE CŒUR D'HÉRAULT COMME UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Le développement culturel se pense lui aussi à l'échelle de ce territoire qui permet la pratique et l'expérience artistique et culturelle à **tous les âges de la vie**. Le patrimoine est source de développement personnel et collectif et renforce l'attractivité et la visibilité qualitative du Coeur d'Hérault. Ce projet culturel est le **support du lien des habitants et des visiteurs à ce territoire**.



DÉFI 7

PENSER LE CŒUR D'HÉRAULT COMME UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR CULTURELLE ET PATRIMONIALE

PREMIERES PRIORITES ET ACTIONS

Echelle Pays

7.1 - Renforcer l'accompagnement culturel pour favoriser l'accès à tous

- Accompagner les acteurs et porteurs de projet (conseils...)
- Créer du lien entre les professionnels par des temps dédiés
- Soutenir la création et l'animation de réseaux d'acteurs
- Coordonner des programmes de formation

7.2 - Généraliser l'éducation Artistique et Culturelle

- Mettre en œuvre les objectifs et les actions inscrits dans la Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) notamment en lien avec le milieu éducatif
- Evaluer, renouveler et réorienter la CGEAC notamment dans le milieu scolaire

7.3 - Faire de la connaissance et de la valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel le socle commun de notre projet

- Produire des documents de valorisation et d'interconnaissance du patrimoine local
- favoriser un lieu ou un programme de valorisation du patrimoine (lieu, chantier public...)

7.4 - Animer le territoire pour assurer le lien entre tous les habitants

- Mobiliser les habitants dans la création de l'offre culturelle et touristique
- Créer des outils favorisant le maintien du lien avec les habitants
- Développer des services et offres adaptées aux habitants (offre "privilèges", tarifs préférentiels...)

actions CCVH

- Soutien à la création de nouveaux lieux de diffusion et de pratiques culturelles (musique, cinéma, théâtre)
- Actualisation de la scénographie de la maison de la poterie

- Développement de l'école de musique (enseignement, pratique, éducation artistique et culturelle) vers un conservatoire à rayonnement intercommunal

- Protection et conservation du patrimoine historique de la Vallée de l'Hérault : projets scientifiques et culturels de l'Abbaye d'Aniane et d'Argileum

- Développement des évènements culturels : concerts Ecole Musique Intercommunale (EMI), Clapotis, Mots parleurs,

- Organisation des journées des métiers d'art

actions CCC

- Porter ou soutenir les "scènes associées" en Coeur d'Hérault

- Poursuivre une programmation du Sillon au sein du théâtre et "hors les murs" pour irriguer le territoire

- Animer un programme d'actions dans toutes les médiathèques dans le sens du Contrat territorial lecture publique

- Poursuivre et amplifier le Plan "objets patrimoniaux et religieux"

actions CCLL

- renforcer l'accès aux infrastructures culturelles par une politique tarifaire, de mobilité...

- Créer une salle de spectacle

- Positionner le musée comme l'épicentre du Geoparc

- Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et vernaculaire

- S'impliquer davantage sur les actions liées au Bien UNESCO et le lien avec les habitants

actions Citoyennes

- **Création d'un festival à l'échelle du Pays (ou 1 communication commune "Festivals en Coeur d'hérault"**

- **Mise en place de chantiers "patrimoine" participatifs incluant aussi un volet insertion**

- **Constituer un réseau de Tiers lieux**

Il-elles ont participé à l'actualisation du "Pays rêvé"...

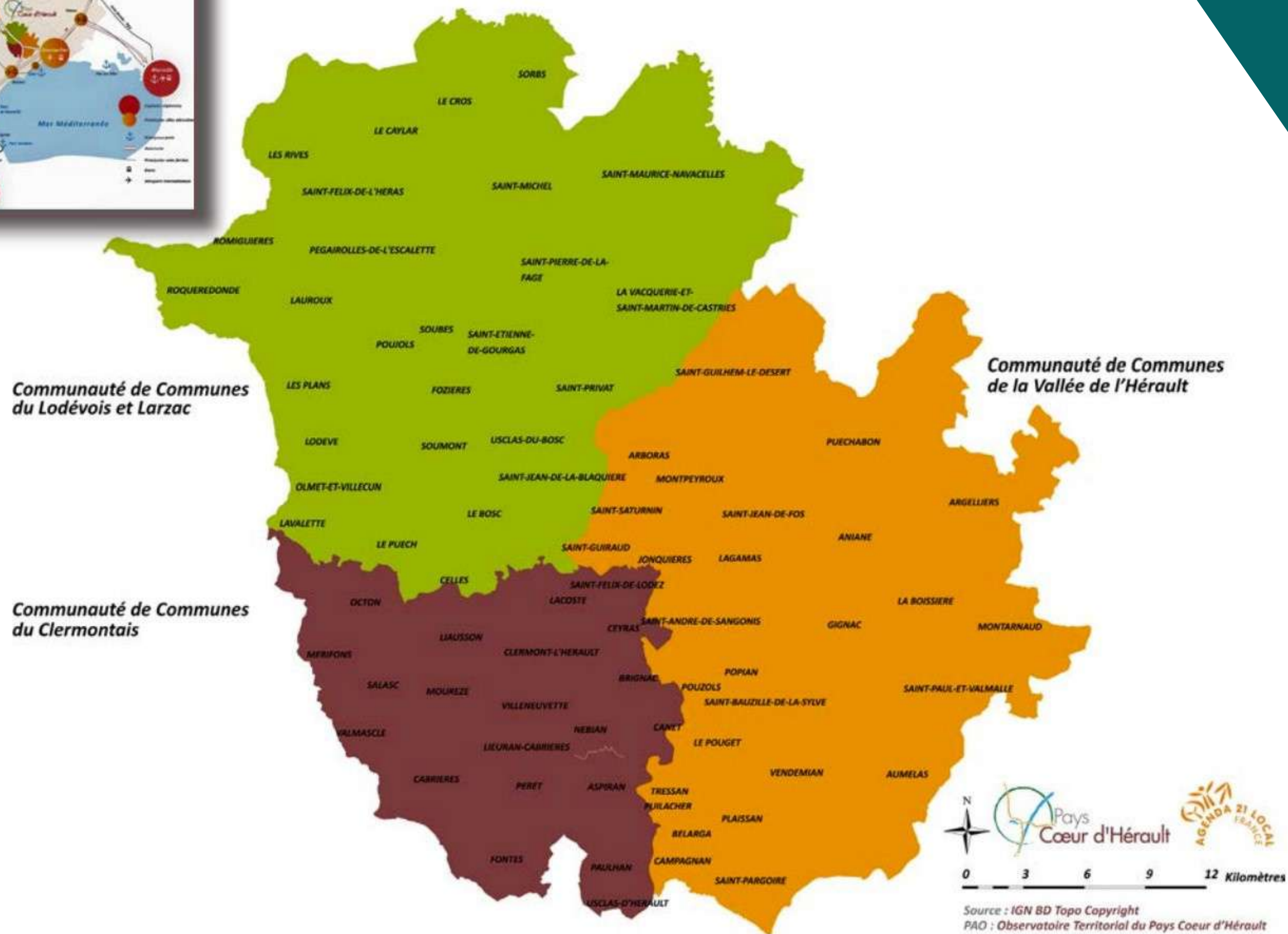
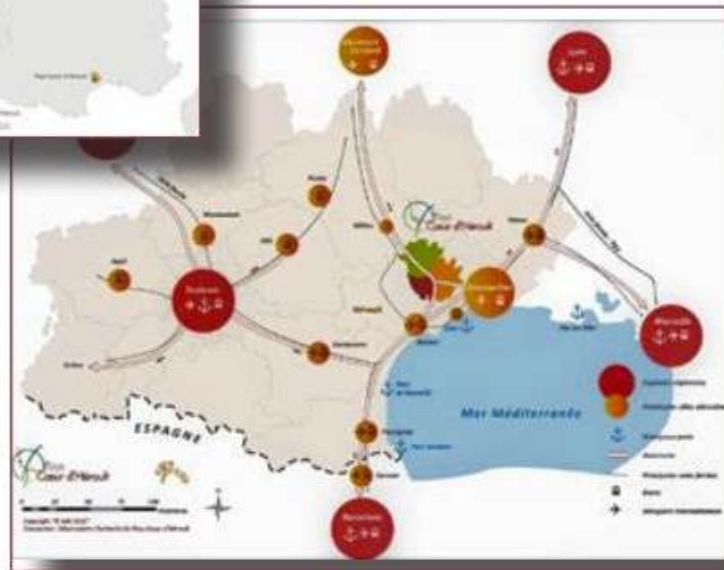
BELLAS RAYMOND - BESSIERE GÉRARD - BLANC ERIC - BLANC NATACHA - BRUN OLIVIER - FAUSTIN JEAN-FRANÇOIS - SABATIER JEAN-MARIE - VALERO CLAUDE - BELLAS CHRISTIAN - BENAMMAR KOLY FADILHA - DOCQUIER ANNE-CATHERINE - GOUTELLE ANTOINE - OLIVIER FRANÇOISE - THERY CLÉMENT - BARRAL THIBAUT - CROS JEAN-CLAUDE - DESCHAMPS SYLVIANE - JOURNET SABINE - GUIRAUD YVES - ISURE JEAN-MARC - MANDRAY JEAN-PIERRE - SANCHEZ MARIE-HÉLÈNE - MUNCH MARION - SONNET BERTRAND - MOUSSOUNI LYLIA - VAISSE PASCAL - MORERE NICOLE - AGUILAR GUY-CHARLES - LEDERMAN THÉRÈSE - BARDEAU FRANCIS - BARRAL JEAN-LUC - BEAUCLAIR JACQUES - MARECHAL SANDRINE - BEGAUD MURIEL - BELLET MICHEL-EDOUARD - BERNARD FRANCK - BLANC JEROME - BLANQUET ÉLISABETH - BLUM CATHERINE - FERNANDO BÉATRICE - BONNE MASCHA - BONNET MARTINE - BOSCH DAVID - BOUDET CLARA - BOURG MANON - MADONNA FABIENNE - BOUSQUET CATHY - BERMEJO BEATRICE - RODRIGUEZ JOSEPH - BOUTONNIER-BOUSQUET JEAN-PIERRE - LEVEQUE GAELLE - JAHNICH BERNARD - HORVATH MARIA - BRETON JEAN MICHEL - BRISSAUD JACQUES - MORNET-HESS LARA - CAMPREDON ANNICK - CASTANIER LAURENT - CAUMEIL BERNARD - CERZUELA JEAN-LOUIS - COMBE MICHEL - CORP NADÈGE - OLLIER JEAN-PHILIPPE - CORREAS ELVIRE - COUGOUREUX GILLES - CUNNAC MONIQUE - IVORRA MARIE-HELENE - DALBAN ANNIE - BAISET MARTINE - FABRE DANIEL - DAVIT HELENE - DEHAIL FRANCINE - DESCHAMPS SYLVIANE - DUQUÈNE ANNE-CATHERINE - DORFERS LINDA - DUMOULIN CLÉMENT - DUPONT EMERIC - ELIAOU JEAN-FRANÇOIS - FAUSTIN JEAN-FRANÇOIS - GOUDAL JOELLE - MAURY CAROLINE - GARCIN EMELINE - FERRY ANNICK - ARBORE VÉRONIQUE - FLEITH PATRICK - FONTENEAU ELODIE - GENCOURT DIDIER - FULCRAND CHRISTIANE - GROSSET GRANGE PAULINE - AFFRE VALERIE - SAUZEAU OLIVIER - VALETTE DANIEL - PUJOL MORGAN - GUILLEMOT ROMAIN - BERNARDI OLIVIER - GUIRAUD YVES - BENOIT DELPHINE - HÉTIER VÉRONIQUE - HORVATH MARIA - JAIL JULIE - JAUDON DANIEL - BONNIN PASCAL - LAHELLEC ALAIN - SALIGNAC VINCENT - LASSALVY PHILIPPE - RIGAUD CHRISTIAN - LAURES VÉRONIQUE - LE BEUZE ARNAUD - VALAT JEROME - LEAL MICKAEL - LEBOT LAURENT - LEON-PHILIP MAGALI - LHOMME TIMOTHÉE - LLOSE LOÏS - LOMBARD MATHIEU - LUMINET BERNARD -

MASSOL ELODIE - MICO FRANCK - LANIESSE THIERRY - MOUTIER SYLVIANE - BOURREL MARINA - GAIRAUD MYRIAM - CABLAT DAVID - PUGENS JEAN-PIERRE - MUNICH BERTRAND - GOUJON BERNARD - SEJOURNE EVELYNE - NACHEZ MARIE FRANCOISE - FAVREAU MARIE-PIERRE - CASTANIER LAURENT - SOTO JEAN-FRANÇOIS - NELSON MURRAY - HELENE CARRAU - OLLIER ERIC - COSTES BERNARD - SALASC PHILIPPE - PAMBOUR SYLVAIN - MARTINEZ JOSE - GIRAUD SOPHIE - NEIL VERONIQUE - ROUVEIROL VALERIE - PASCAL VAISSE - DELIEUZE PASCAL - PASQUIER FRANÇOISE - PASSIEUX MARIE - KLINGELSMIDT FABIEN - COTTEL LAURIANE - PEREZ STEPHANIE - SCHUEMACHER JÉRÔME - PINEAU JEAN-YVES - GABAUDAN JEAN-PIERRE - PLASSARD ADRIEN - PUGENS JEAN-PIERRE - QUINONERO FLORENCE - RAMBIL MERBOUHA - RENAUD PHILIPPE - MARILYN ELBAZ - REQUI JEAN-LUC - REVEL CLAUDE - CLOUP ALEXIA - FABRE BEATRICE - ROIG FRÉDÉRIC - CARCELLER CLAUDE - ROUSSELLE EMILIE - KOLOTOUCHKINA IRINA - SAINT UPERY JEAN - SATGER GENEVIÈVE - SAUVAIRE ROMAIN - SCHAEFFER AUDE - SERMAGE JULIETTE - SÉRON SIDONIE - GUIBAL MICHELLE - PORCHIS NUMA - ALLAOUI JEREMY- GARRIGUES SAMUEL - BARCELO LAURE - TRIGO LAETITIA - DA PONTE CORP NADÈGE - BIDAULT FRÉDÉRIC - VIDAL FRÉDÉRIC - AUDOUY MARIE CHRISTINE - LACROIX JEAN-CLAUDE - SUZANNE ERIC - TABET ALEXIS - BOUYSSOU VALÉRIE - TRINQUIER JEAN - TUFFERY FRÉDÉRIQUE - VAISSADE SÉBASTIEN - JAUDON DANIEL - SIEGEL ROBERT - LIGONNIÈRE CHRISTIAN - VAN DER HORST CLAIRE - FABRE CHARLY - VIALA SÉBASTIEN - VIDAL FRÉDÉRIC - CARRENO NOEL - CHASSAGNE VINCENT - ...

... et tous les autres anonymes, ou pas, habitantes, habitants, acteurs, visiteurs !



Merci à toutes et tous !



Le Pays rêvé !
Projet de territoire
À L'HORIZON 2030